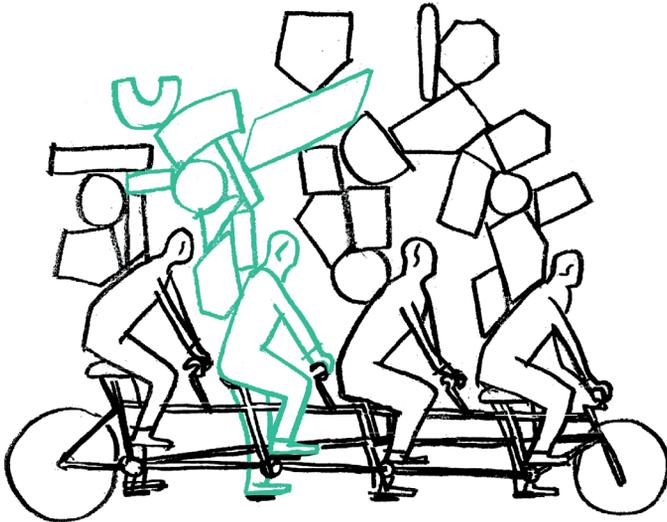


FAIRE AVEC

PARTENAIRE

L'acteur public s'implique, de manière horizontale, aux côtés d'autres acteurs pour co-gérer un commun.



Exemple croisé lors de nos voyages

Naples et la gestion de l'eau en commun.

La ville de Naples est l'une de celles qui est allée le plus loin dans la reconnaissance des Communs, avec le travail

accompli sur la gestion de l'eau comme bien commun et la mise en place d'un département officiel des biens communs au sein de la municipalité. A la suite d'un référendum en 2011, où 27 millions de citoyens ont voté contre la privatisation de l'eau, le maire de la ville décide de « remunicipaliser la gestion de l'eau », en garantissant un haut degré de participation citoyenne directe. Cela passe notamment par un conseil d'administration mixte, dont les membres sont issus pour moitié d'un collège d'associations de protection de l'environnement, et pour moitié nommés par le Maire. Il est aussi mis en place un « comité de contrôle », dit « parlamentino dell'acqua » (petit parlement de l'eau), composé de représentants de travailleurs, d'usagers et de mouvements environnementalistes. Ce comité permettra d'arbitrer les conflits possibles au sujet de la gestion et de la distribution l'eau.



FAIRE AVEC

PRODUCTEUR

L'acteur public est à l'initiative de la mise en commun de ce qu'il produit ou possède.



Exemple croisé lors de nos voyages

Decidim, une plateforme open source sous l'impulsion de la mairie de Barcelone

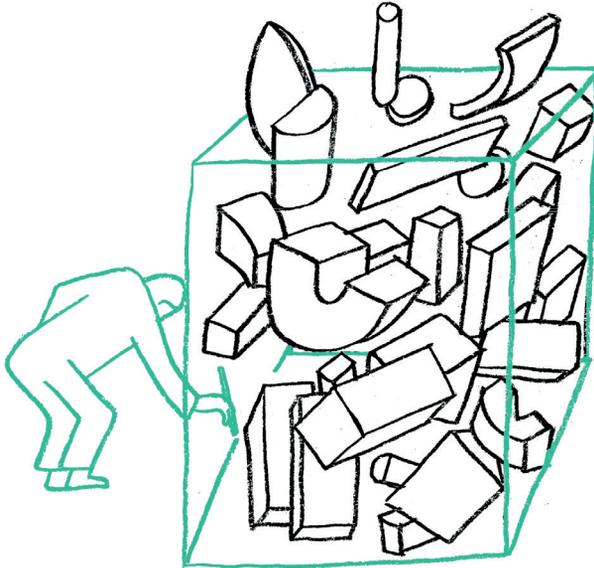
Lancé en 2017, Decidim (« nous décidons » en catalan) est une plateforme numérique libre et ouverte pour la participation démocratique. Sa création a été impulsée par la Mairie de Barcelone, désireuse de disposer d'une infrastructure numérique lui permettant de coconstruire son action, avec les citoyens et à tous les échelons territoriaux. Dès son origine, Decidim est pensé comme une infrastructure publique qui rentre dans le champ des commons : toute organisation ou groupe, gouvernement, collectivité locale, association, collectif citoyen, entreprise et coopérative, ... peut librement déployer et configurer sa propre plateforme en l'adaptant à ses besoins.



FAIRE POUR

RÉGULATEUR

L'acteur public facilite l'émergence de communs en mettant en place des formes de régulations qui les encouragent, sur le territoire ou au sein de l'administration.



Exemple croisé lors de nos voyages

A Barcelone, dans le cadre de sa première mandature, Ada Colau a déployé des standards éthiques et de transparence pour les projets numériques de la ville, privilégiant

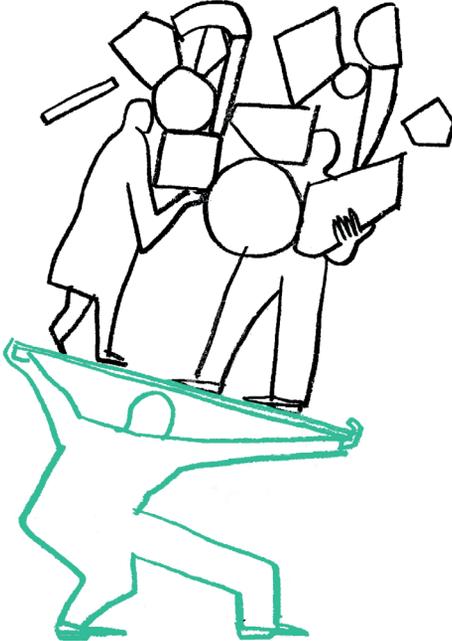


les technologies open source et la protection des données des habitants. «Nous pensons que les données sont une infrastructure publique - comme l'eau, les routes, l'air que nous respirons - et qu'elles doivent être traitées comme telles - Francesca Bria, Chief data officer» Les citoyens sont en mesure de choisir quel type de données ils souhaitent partager, avec qui et à quelles conditions, via la plate-forme de la mairie ; par exemple, en partageant des informations sur la qualité de l'air dans leur rue avec l'hôtel de ville - mais pas avec leur compagnie d'assurance; ou des informations personnelles avec un organisme communautaire local, mais pas avec la mairie.

FAIRE POUR

AIDANT

L'acteur public met à disposition des outils et/ou des ressources pour aider les communs. Il soutient les initiatives citoyennes, sans forcément utiliser la notion de commons comme critère d'aide.

*Exemple croisé lors de nos voyages***Le chant des cailles, Bruxelles.**

Pour le projet de la ferme du chant des cailles, plusieurs acteurs publics sont en position d'aident. Tout d'abord, le bailleur public



a accepté de mettre à disposition le lieu qui était inoccupé. De plus, le Gouvernement de la Région Bruxelles-Capitale a accepté de mettre en suspens pour 3 ans un programme de construction de 70 logements qui été prévu sur le site de la ferme du chant des cailles. Cela permet à la Région de temporiser et peut-être d'éviter (au moins pour un temps) de passer en force, face à un projet citoyen et professionnel qui a pris de l'ampleur, de la notoriété et qui a généré de nombreux impacts positifs localement. Enfin, l'équipe des habitants-jardiniers a obtenu en 2014 une subvention de la Commune Watermael-Boitsfort pour développer un pôle quartier durable et faire sortir la dynamique à l'extérieur de la parcelle. De manière plus générale, l'impact de l'acteur public a contribué à améliorer le projet car ils ont incité les porteurs de projet à le rendre plus inclusif et plus ouvert à tous.

FAIRE POUR

ENTREMETTEUR

L'acteur public prend un rôle d'intermédiation entre les parties prenantes de son territoire: il identifie et connecte les ressources et les acteurs, construit des solutions pour permettre la rencontre entre les propositions des citoyens et l'administration, invente de nouvelles interfaces avec les habitants. Il adopte ainsi de nouveaux métiers, de nouvelles postures mais aussi de nouveaux cadres juridiques et techniques.



Exemple croisé lors de nos voyages

A Gand, le Policy Participation Unit (PPU)

créé en 2003 est composé de 20 «neighbourhood managers» (des responsables de quartiers) : chacun

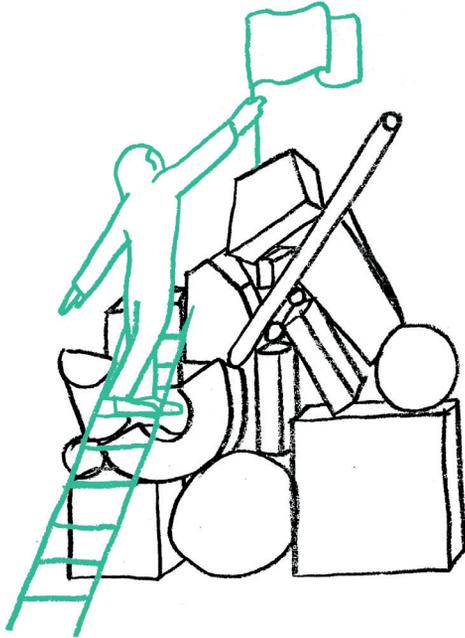
d'eux a en charge un quartier dans lequel il fait office d'intermédiaire entre les habitants, l'administration et le politique : il facilite l'engagement des personnes les plus éloignées de l'action publique, connecte les acteurs du territoire, accompagne les initiatives émergentes dans tous les champs d'action publique, décrypte les processus administratifs. Dans le cadre de la vacance de la bibliothèque principale, le PPU a par exemple organisé un forum de matchmaking qui a permis à 300 personnes porteuses d'initiatives culturelles, sociales, entrepreneuriales, de construire des alliances entre leurs idées.



FAIRE POUR

PERFORMATIF

L'acteur public se saisit ainsi des commons comme d'un nouveau récit pour le territoire, promouvant les valeurs de partage, d'horizontalité



Exemple croisé lors de nos voyages

A Gent (Belgique, 300.000 habitants), le Maire Michel Termont avait déjà créé différents leviers au sein de son administration

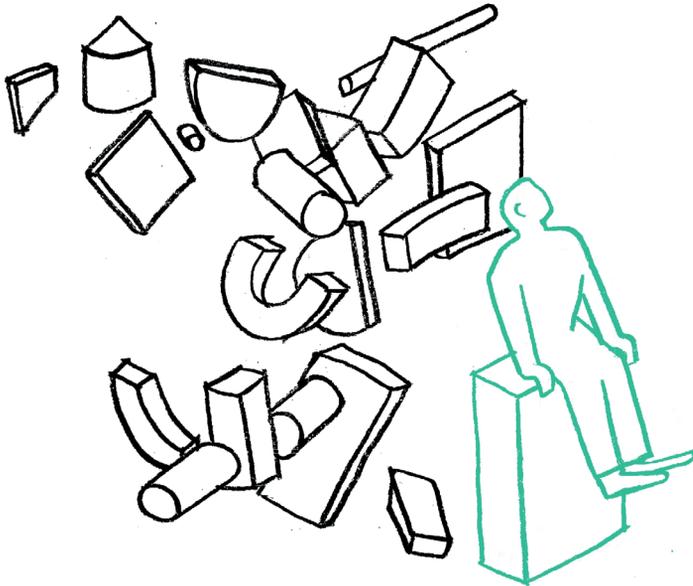


pour soutenir les initiatives citoyennes, comme le Policy participation unit. En 2017, il a fait appel à Michel Bauwens, fondateur de la Peer to Peer foundation et l'un des chercheurs emblématiques du mouvement des commons, pour cartographier les commons à Gent et construire un plan de transition vers les commons: celui-ci décrit les possibilités et le rôle de la ville en tant qu'autorité locale dans le renforcement des initiatives citoyennes. Le maire a souhaité ainsi donner plus de poids à une économie durable à Gand.

NE PAS FAIRE

INDIFFÉRENT

L'acteur public ne s'implique pas dans la gestion des commons, il ne soutient pas les initiatives citoyennes, sans s'y opposer non plus.

*Exemple croisé lors de nos voyages*Les AMAP, des
communs entre
producteurs et
consommateurs
autour de
l'alimentation

En France, les AMAP sont des associations pour le maintien d'une agriculture

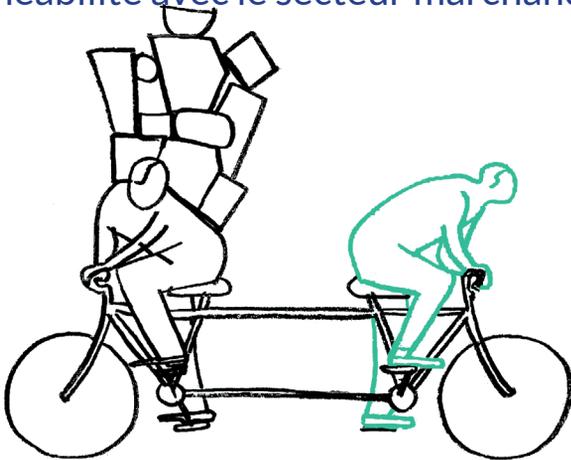


paysanne et de proximité fondée sur un principe de partenariat de proximité entre un groupe de consommateurs et une exploitation locale (généralement une ferme). Elle permet le partage de récolte régulier (le plus souvent hebdomadaire) composée des produits de la ferme. L'AMAP est un contrat solidaire, basé sur un engagement financier des consommateurs, qui paient à l'avance la totalité de leur consommation sur une période définie. Il représente une forme de circuit court de distribution. Dans la majorité des cas, l'acteur public n'intervient pas dans ces modes de production et de distribution alimentaire en commun. Cette indifférence de l'acteur public n'est pas pour autant une fatalité : aujourd'hui certains acteurs publics envisagent de créer des coopératives alimentaires pour articuler leur politique d'alimentation à ces initiatives.

FAIRE CONTRE

OPPOSANT

L'acteur public se pose en obstacle aux initiatives de commons et aux commoners, en faisant primer par exemple les notions de propriété privée, de sécurité, de responsabilité de la puissance publique, etc. Co-administrer certains pans de l'action publique bouscule en effet fondamentalement certains piliers de l'acteur public : sa responsabilité face aux risques, le statut de ses contributeurs, la perméabilité avec le secteur marchand, etc...

*Exemple*Notre-Dame
des Landes
ZAD, un modèle
alternatif
d'exploitation
agricole tué dans
l'œuf

Notre-Dame-des-Landes (ZAD) est une expérience

sociale mise en place par les opposants au projet d'un aéroport dans un espace naturel de 1 600 hectares en Loire-Atlantique (France), qui a duré plus de 30 ans. Si, dans un premier temps, l'occupation du sol a été un moyen de lutter contre la mise en œuvre du projet, la mobilisation s'est ensuite transformée en une expérience de vie communautaire à grande échelle, hors de la logique de la propriété. En particulier, le Zad a accueilli des expériences d'utilisation conjointe de terres agricoles, jetant ainsi les bases d'un modèle alternatif à la propriété agricole. Suite à l'abandon du projet d'aéroport, le gouvernement a demandé aux groupes de projets agricoles de signer des accords d'occupation précaire, des contrats qui ne sont perpétués que si les porteurs de projets deviennent des exploitants agricoles de manière classique. Cette uniformisation a contribué à affaiblir l'expérimentation de nouveaux modèles agricoles sur le site.

